# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2021

### LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## **AMENDEMENT**

N º 1452

présenté par Mme Lorho

#### **ARTICLE 38**

Après le mot :

« français »,

supprimer la fin de l'alinéa 11.

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à favoriser les projets d'absorption du carbone qui sont situés sur le territoire français et à les privilégier par rapport aux projets situés sur le territoire des autres Etats membres de l'Union européenne. Dans la rédaction actuelle aucun ordre hiérarchique n'est établi entre les deux. Cet amendement vient y remédier.